

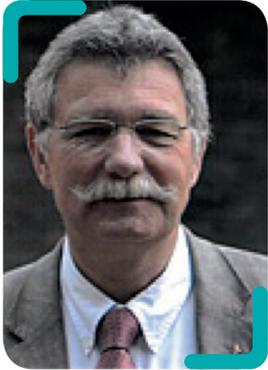


RAPPORT d'activités

2018



EDITO



Denis FLAMANT

PRÉSIDENT DU SMAERG

L'année 2018 a été marquée par le début des travaux de la première phase de la renaturation du Ru de Gally. Le 12 octobre, nous officialisons le premier coup de pioche.

Ces travaux s'inscrivent dans le programme d'aménagement du bassin versant du ru de Gally (lancé en 2008) qui vise à prévenir les inondations et entretenir les milieux aquatiques.

Cette première partie de travaux qui s'étend sur les communes de Rennemoulin, Villepreux et Chavenay a entraîné plusieurs aménagements :

- > **la création de champs d'expansion de crue** pour que l'eau puisse submerger les champs qui bordent le ru et ainsi limiter les inondations en zone urbaine ;
- > **la reformation du lit** (diversification du fond du cours d'eau), le remodelage des berges en pente douce (augmentation des surfaces de contact entre les milieux aquatiques et terrestres) et leur stabilisation avec de la végétation pour redonner un équilibre durable à la rivière ;
- > **Le choix de plantations variées** (arbres isolés, arbustes, bosquets, héliophytes) et la diversification des habitats pour la faune (insectes, oiseaux, amphibiens, poissons...) afin d'offrir un refuge pour la biodiversité ;
- > **L'amélioration de la qualité de l'eau** grâce à la végétation et la sinuosité du cours d'eau qui permettent une autoépuration de l'eau en absorbant et en filtrant les pollutions. Ainsi la faune, la flore et la santé humaine sont préservées ;
- > **La création d'un chemin de promenade** (équestre, pédestre et vélo) et d'une Trame Verte et Bleue pour favoriser la circulation des espèces entre leurs divers milieux de vie (reproduction, alimentation, repos) et ainsi assurer leur survie. L'objectif plus global étant de préserver les paysages de la Plaine de Versailles et ses fonctionnalités (jardins, agriculture, observation, pêche).

Les travaux ont duré 6 mois et ont été inaugurés le 25 mai 2019.

Au-delà de ce grand projet, nous avons mené nos missions habituelles de préservation du milieu naturel en réalisant des travaux d'entretien de la végétation rivulaire, de renforcement de berges, de sensibilisation...

2018 a aussi été l'année au cours de laquelle nous avons mené une réflexion sur la fusion avec HYDREAULYS qui détient la compétence GEMAPI sur le tronçon de la station Carré de réunion au bassin de rétention des eaux pluviales et qui se concrétisera le 1er juin 2019.

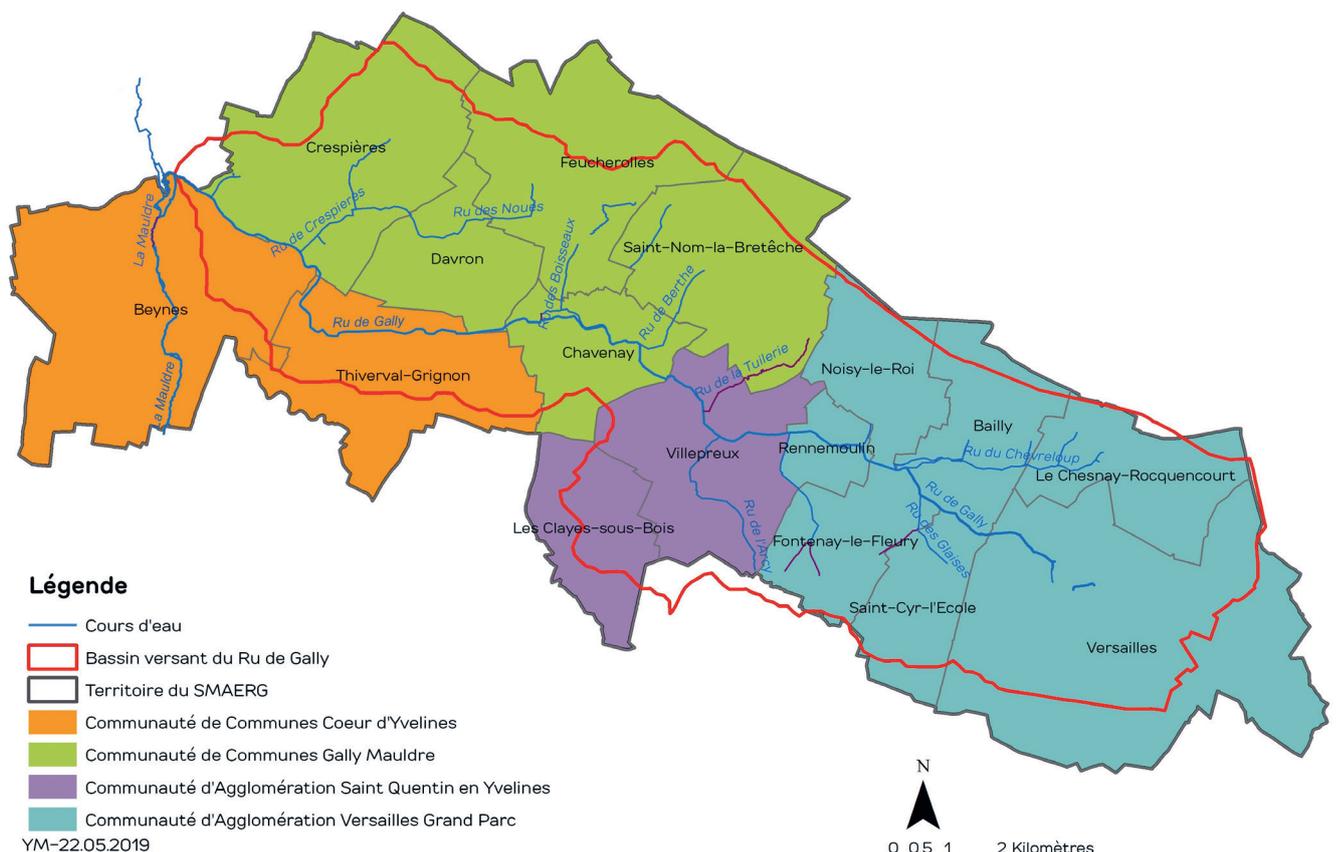
Je tiens à remercier tous les acteurs, élus, services, entreprises qui ont participé à l'aboutissement et à la réussite de cette première étape et qui nous aideront à concrétiser les prochaines.

En effet, d'autres projets sont à l'étude, notamment à Chavenay sur environ 1 000 m de cours d'eau (Ru de Gally) mais aussi Bailly, Noisy-le-Roi, Saint -Cyr-l'Ecole et Fontenay-le-Fleury sur environ 2 500 m. Enfin le ru de Saint-Cyr sera débusé et renaturé sur environ 380 m.

TERRITOIRE ET MISSIONS DU SMAERG

Le SMAERG a pour mission la gestion, l'aménagement, la restauration, l'entretien et la mise en valeur du Ru de Gally, à l'exception du tronçon compris entre la station d'épuration de Carré de Réunion et la vanne du bassin de rétention de Rennemoulin. Le SMAERG participe à la limitation et à la prévention des risques d'inondation. Il met en œuvre des actions de communication, d'information et de sensibilisation auprès de la population riveraine.

Le **Syndicat Mixte d'Entretien et d'Aménagement du Ru de Gally** regroupe les 4 EPCI (établissement public de coopération intercommunal) du bassin versant du Ru de Gally, à savoir la communauté de communes **Gally Mauldre** pour 5 communes, la communauté de communes **Cœur d'Yvelines** pour 2 communes, la communauté d'agglomération **Saint Quentin en Yvelines** pour 2 communes, la communauté d'agglomération **Versailles Grand Parc** pour 7 communes.



Le Ru de Gally, affluent de la Mauldre et sous-affluent de la Seine, prend sa source à la surverse du Grand Canal dans le parc du château de Versailles.

Il s'écoule dans la vallée de Gally sur une longueur de 21 km avant de se jeter dans la Mauldre à la Maladrerie de Beynes. L'altitude de sa source est de 108 mètres et son confluent à 42 mètres (sa pente moyenne est de 0,32%).

A la source du Ru de Gally, le débit par temps sec est faible (environ $0,01 \text{ m}^3/\text{s}$), mais quelques centaines de mètres plus en aval, il reçoit les eaux résiduelles urbaines épurées par l'usine d'épuration Carré de Réunion.

LES MOYENS HUMAINS

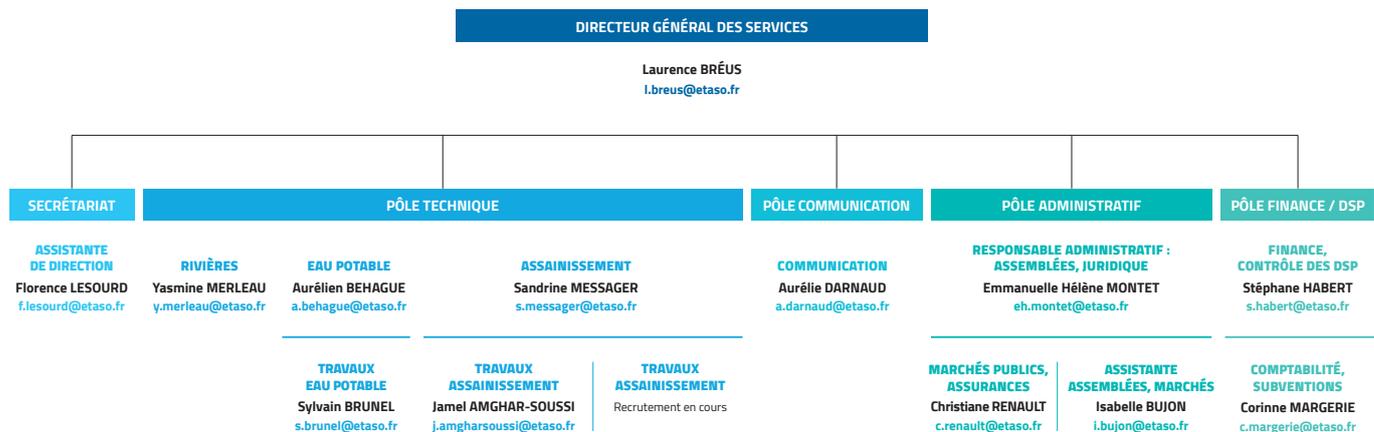
Laurence BRÉUS, Directeur Général des Services, encadre une équipe mutualisée :

Pôle Technique :

Aurélien BEHAGUE, Ingénieur Eau Potable
Sylvain BRUNEL, Technicien Eau Potable
Sandrine MESSAGER, Ingénieur Assainissement
Jamel AMGHAR -SOUSSI, Technicien Assainissement
Yasmine MERLEAU, Ingénieur Milieux Aquatiques et Préventions des inondations

Pôle Administratif :

Emmanuelle-Hélène MONTET, Responsable Administratif
Stéphane HABERT, Directeur Financier et des DSP
Aurélie DARNAUD, Responsable communication
Christiane RENAULT, Chargée des Marchés Publics
Corinne MARGERIE, Chargée de l'exécution budgétaire et des subventions
Florence LESOURD, Assistante de direction
Isabelle BUJON, Assistante administrative



Début 2018, une étude d'accompagnement au développement de la performance a été lancée avec la société ARCALIS. Suite à un diagnostic de l'ensemble de l'équipe et des interactions avec les élus, elle a permis de mettre en place un manuel de management par les processus et une charte éthique, en cours de rédaction.

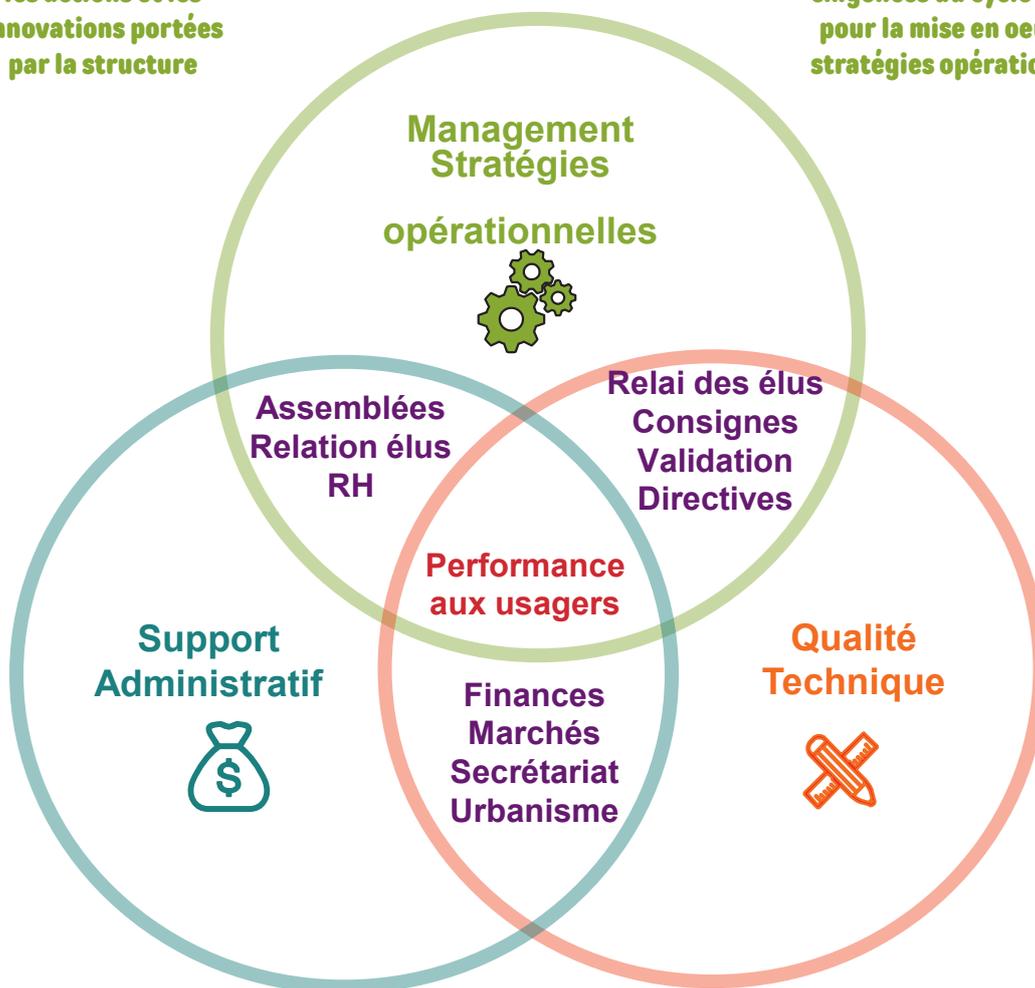
En parallèle d'une réorganisation des services, une responsable administrative et une responsable communication ont été recrutées. Ces schémas illustrent le travail réalisé en coaching collectif dans l'objectif de renforcer la cohésion d'équipe, remonter l'énergie au sein de l'équipe, favoriser un mode de fonctionnement positif au service de la performance.

DIAGRAMME DES INTERACTIONS

Assurer un service performant dans l'eau, l'assainissement et les milieux aquatiques

**Faire rayonner
les actions et les
innovations portées
par la structure**

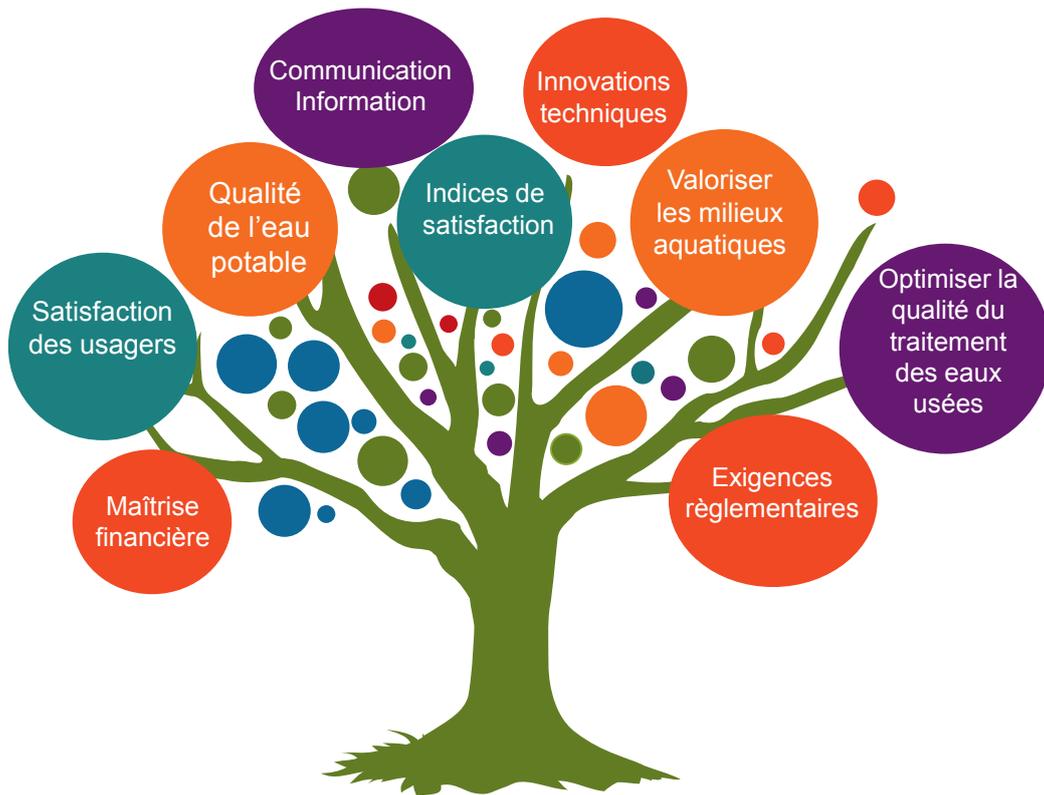
**Répondre aux diverses
exigences du cycle de l'eau
pour la mise en oeuvre de
stratégies opérationnelles**



**Renvoyer une image
professionnelle aux
différents publics**

**Garantir la performance
technique des installations
d'eau potable et
d'assainissement tout
en valorisant les milieux
aquatiques**

SCHÉMA ORGANISATIONNEL ET MANAGÉRIAL

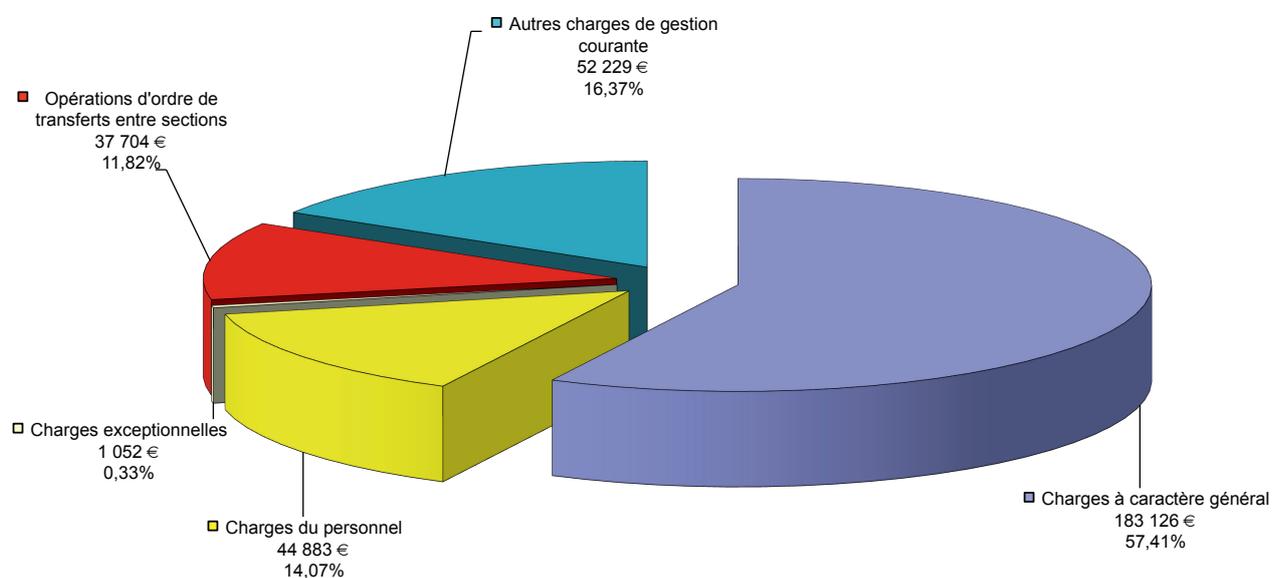


LES MOYENS FINANCIERS

La balance générale du compte de résultat 2018 fait ressortir un excédent de fonctionnement de **888 911,83 €** et un excédent d'investissement de **645 154,26 €** (restes à réaliser inclus) d'où un excédent global de **1 534 066,09 €**.

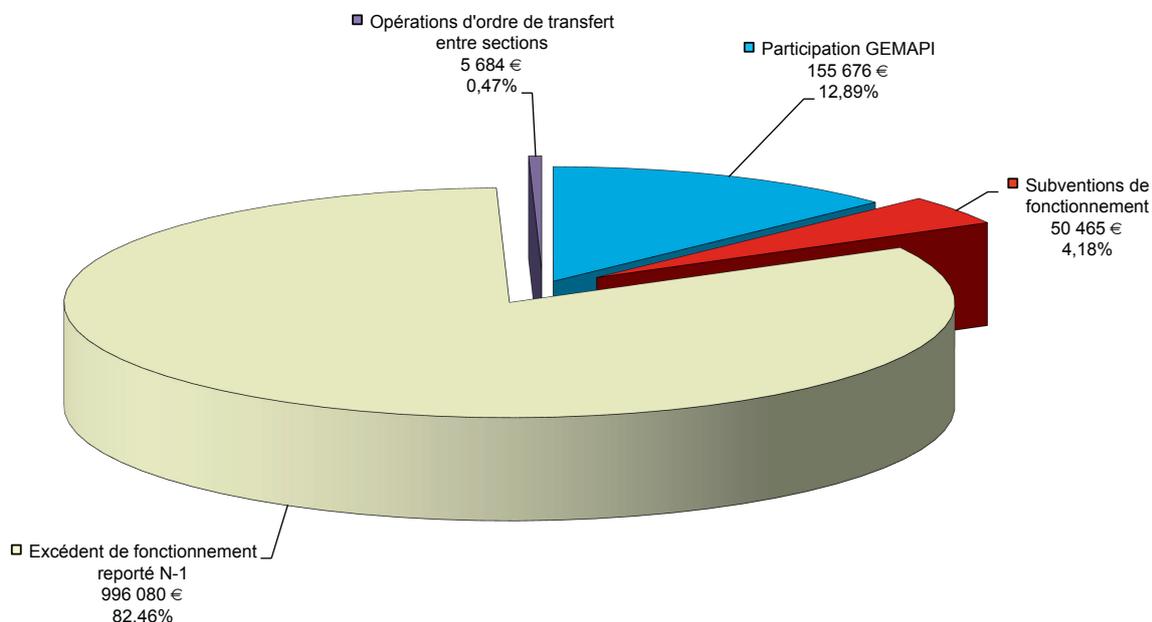
Compte Administratif 2018 du SMAERG dépendances de fonctionnement

Dépenses
318 994 €



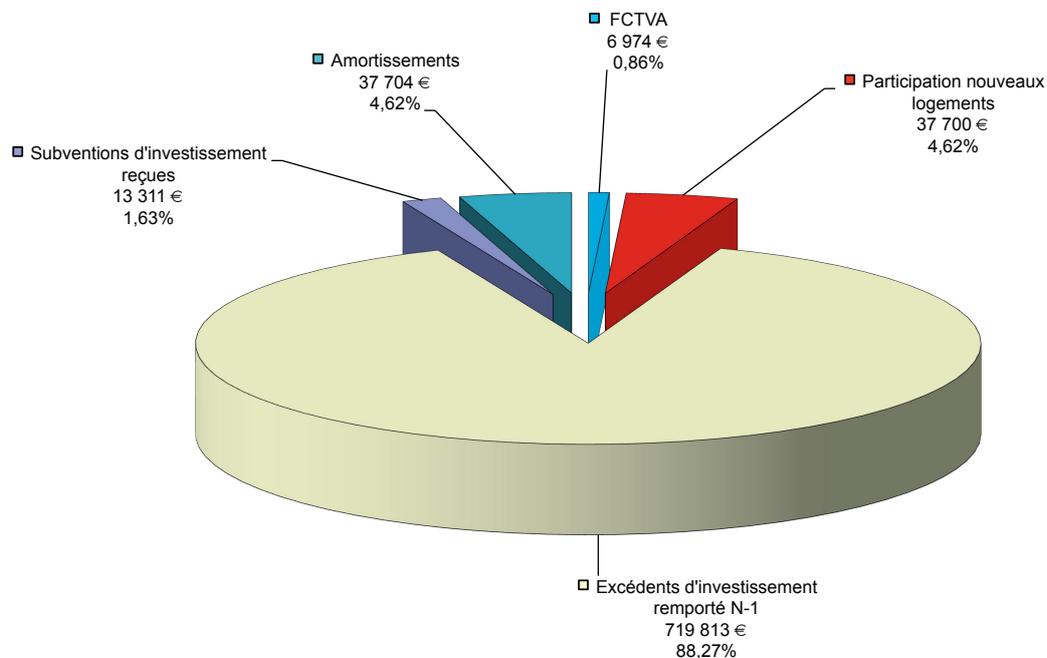
Compte Administratif 2018 du SMAERG recettes de fonctionnement

Recettes
1 207 906 €



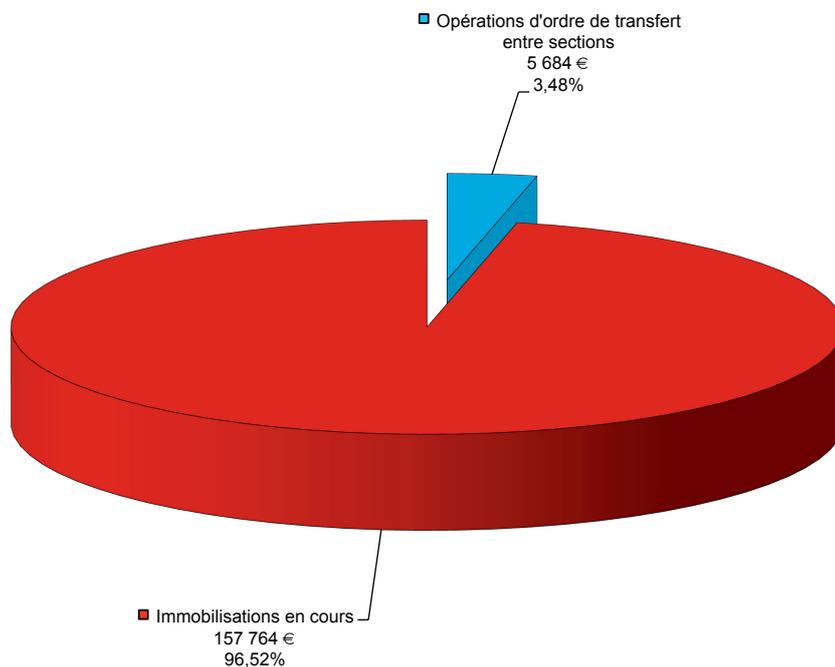
Compte Administratif 2018 du SMAERG recettes d'investissement

Recettes
815 502 €



Compte Administratif 2018 du SMAERG dépenses d'investissement

Dépenses
163 448 €



LA GOUVERNANCE



MEMBRES DU COMITÉ

GALLY MAULDRE

- Cresprières **BALLARIN Adriano**
TABARY Agnès
BEZARD Christian
LIVAREK Laetitia
- Chavenay **COTIGNY Jérôme**
FLAMANT Denis
JAHN Siegfried
de SEREVILLE Etienne
- Davron **PERRAULT Maurice**
de VILLELE Gontran
CORBEL Thierry
PETIT Evelyne
- Feucherolles **BRASSEUR Martine**
DAUVOIS Maurice
- St Nom La
Bretèche **CHANZY Bertrand**
PARFAIT Gérard

SQY

- Les Clayes
Sous Bois **BEAULIEU Françoise**
HURÉ Philippe
LE COQ Jean-Jacques
LEROUGE Marc
- Villepreux **MIRAMBEAU Stéphane**
RICAUD Corinne
SEVIN-MONTEL Sylvie
ESSLING Thierry
BERTIN Claude
MORELLE-LOSSON Laurence

CŒUR D'YVELINES

- Beynes **HOCQUET Gilles**
LHERBIER Jean-Michel
BRICAULT Alain
REVEL Yves
- Thiverval
Grignon **BAYANO Liliane**
LANEN Catherine
BOSSE Daniel
VAUVERT Laurence

VGP

Bailly **JAMATI Claude**
LOPPINET Alain
MICHAUX Philippe
MAGNAC Jean-Cyril

Fontenay-le-Fleury **CARASSIC Lionel**
SANSON Alain
TETU Emmanuel
TRAUGER Yves
CARON Didier
GAULTIER Bruno
LADOUCE Frédéric
DARRAS ABILA Véronique

Le Chesnay **BRILLAULT Philippe**
CHARPENTIER Violaine
GORGE Stéphane
LAPRÉE Jean-Christophe
LE BARS Denis
HOGUET Marie
LE MENE Karin
TISSOT Roselyne
de la FOUCHARDIERE Eric
MOLAS Adrien

Noisy le Roi **DUVERNOY Jérôme**
LARDENNOIS Géraldine
TOURELLE Marc
GUERIN Odile
MOLINSKI Christophe
DOTTARELLI Catherine

Rennemoulin **HOARDIN Arnaud**
MONSAINGEON Xavier
LEPOOLE Michel
SCHUTZ François-Xavier

VGP (suite)

Rocquencourt **BARRET Jean-Philippe**
BISTAGNE Eva

Saint Cyr l'Ecole **BRAU Sonia**
CHAMAYOU Jean Claude
DEBAIN Bernard
QUINTARD Daniel
CHENEVIER Patricia
DUSSÉAUX Jean-Marc
DJAOUANI Rachida
COUTON Claude

Versailles **ANGLES Aymeric**
CHATELUS François-Gilles
FOUQUET Nicolas
LAMBERT François
LINQUIER Erik
LION Emmanuel
NIZAN Marc
POULLENNEC Gwilherm
SCHMIT Martine
THOBOIS Bruno
ORDAS Magali
MAHE Kévin
VON LOWIS Alexandre
BOERSMA Jan
GUITTON Xavier
BOUY Patrick
GOHIER Christian
de LALANDE Florence

MEMBRES
DU BUREAU

Président : **Denis FLAMANT**
1^{er} Vice-Président : **Marc TOURELLE**
2^e Vice-Présidente : **Stéphane MIRAMBEAU**
3^e Vice-Président : **Catherine LANEN**

Assesseurs : **Alain SANSON**
Xavier MONSAINGEON
Alain LOPPINET

Secrétaire : **Bertrand CHANZY**

LES ETUDES ET TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'ANNEE 2018



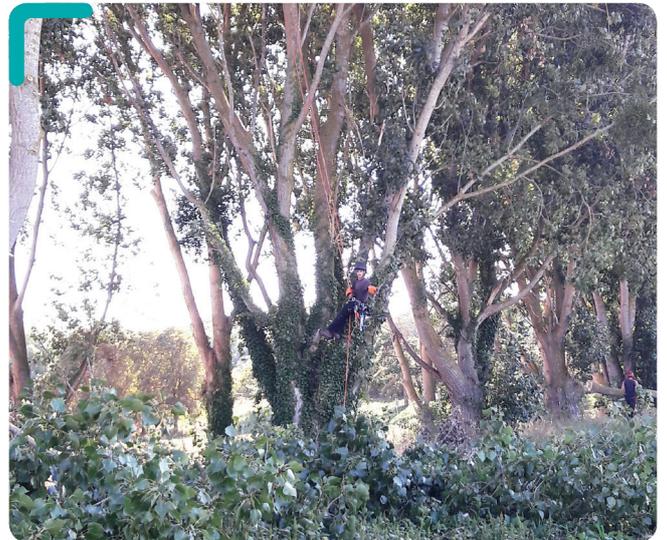
PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN

Il s'agit de travaux légers, sélectifs et réguliers sur la végétation des berges et sur le bois mort conformément à l'article L.215-14 du Code de l'Environnement. Ce type de travaux a pour but d'assurer la sécurité des biens et des personnes en limitant les problèmes liés à l'écoulement des crues, de contribuer au bon état écologique du cours d'eau ainsi que de respecter la qualité paysagère du milieu. Le montant annuel des travaux d'entretien s'élève en moyenne à **50 000€ HT**.

L'année 2018 marque le commencement de la renaturation du ru de Gally, travaux phares pour le syndicat. L'entretien a consisté à l'abattage d'un grand peuplier trop proche du ru dans le bourg de Chavenay, le recépage de saules d'un caisson végétalisé sur Chavenay, à l'ouverture d'un pont fermé par la végétation à Villepreux et à l'élagage d'un alignement de peupliers. Cette année le syndicat a procédé au retrait de quatre embâcles.



| Embâcle (Cresprières-Beynes, Juin 2018)



| Elagage alignement de peuplier (Villepreux, septembre 2018)



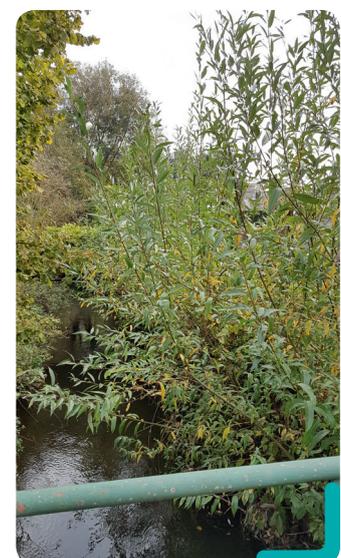
| Retrait d'un embâcle (Villepreux, septembre 2018)


MARCHÉ D'INTERVENTIONS
2016-2019

Quantité par famille	Unité	Prix unitaire € HT ou %
Fauchage sélectif	m ²	0,98 €
Débroussaillage sélectif	m ²	2,25 €
Eclaircissement ripisylve 2/3 < 10 cm	m ²	2,00 €
Eclaircissement ripisylve 5/6 < 10 cm	m ²	4,60 €
Abattage diamètre < 10 cm	unité	9,20 €
Abattage diamètre 10-20 cm	unité	32,00 €
Abattage diamètre 20-40 cm	unité	88,00 €
Abattage diamètre 40-60 cm	unité	180,00 €
Abattage diamètre 60-80 cm	unité	248,00 €
Abattage diamètre 80-100 cm	unité	395,00 €
Abattage diamètre 100-120 cm	unité	455,00 €
Abattage diamètre > 120 cm	unité	518,00 €
Abattage avec démontage préalable diamètre < 10 cm	unité	22,00 €
Abattage avec démontage préalable diamètre 10-20 cm	unité	52,00 €
Abattage avec démontage préalable diamètre 20-40 cm	unité	167,00 €
Abattage avec démontage préalable diamètre 40-60 cm	unité	295,00 €
Abattage avec démontage préalable diamètre 60-80 cm	unité	325,00 €
Abattage avec démontage préalable diamètre 80-100 cm	unité	588,00 €
Abattage avec démontage préalable diamètre 100-120 cm	unité	643,00 €
Abattage avec démontage préalable diamètre >120 cm	unité	857,00 €
Traitement de la jussie par arrachage manuel	m ²	5,00 €
Traitement de la renouée par arrachage manuel	m ²	31,00 €
Traitement de la balsamine par arrachage manuel	m ²	4,20 €
Traitement du bambou par fauchage	m ²	39,00 €
Plantation de boutures	m ²	4,80 €
Plantation de ligneux	unité	22,00 €
Plantation d'hélophytes	unité	5,20 €
Gestion d'embâcle	m ³	85,00 €
Fixation d'embâcle	unité	210,00 €
Ramassage de petits déchets y compris mise en décharge	m ³	125,00 €
Ramassage d'encombrants y compris mise en décharge	m ³	95,00 €
Ramassage d'animaux morts y compris équarrissage	kg	20,00 €
Plus-value pour exportation	%	30%
Plus-value pour broyage	%	25%
Plus-value pour mise en stère	%	20%
Plus-value pour difficultés d'accès	%	30%



| Peuplier abattu par démontage
(Chavenay, décembre 2018)



| Recépage de saules
caisson végétalisé
(Chavenay, octobre 2018)



TRAVAUX D'AMENAGEMENT BERGES ET LIT

L'érosion des berges est un phénomène naturel. C'est un témoignage du bon fonctionnement de la rivière. Aussi, l'intervention sur les érosions de berges du Ru de Gally n'est pas systématique. Les aménagements de berges répondent le plus souvent à un problème ponctuel d'érosion menaçant un équipement, une infrastructure, un bâtiment ou un bien.

Les meilleures techniques d'aménagements de berges (génie végétal) ont pour objectif de les restaurer en améliorant le paysage et en réhabilitant les habitats pour la faune aquatique.

Les aménagements de berges en enrochements liés ou en gabions doivent être réservés ponctuellement au maintien des berges très sollicitées hydrauliquement en aval d'un ouvrage et dans les cas où aucune autre alternative technique n'est envisageable.

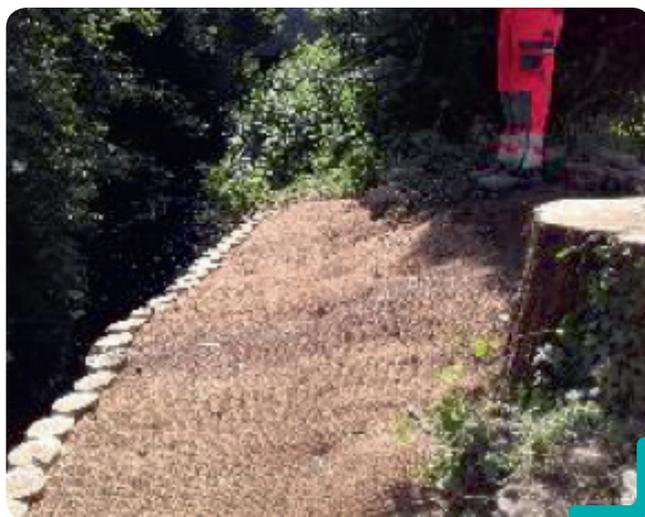
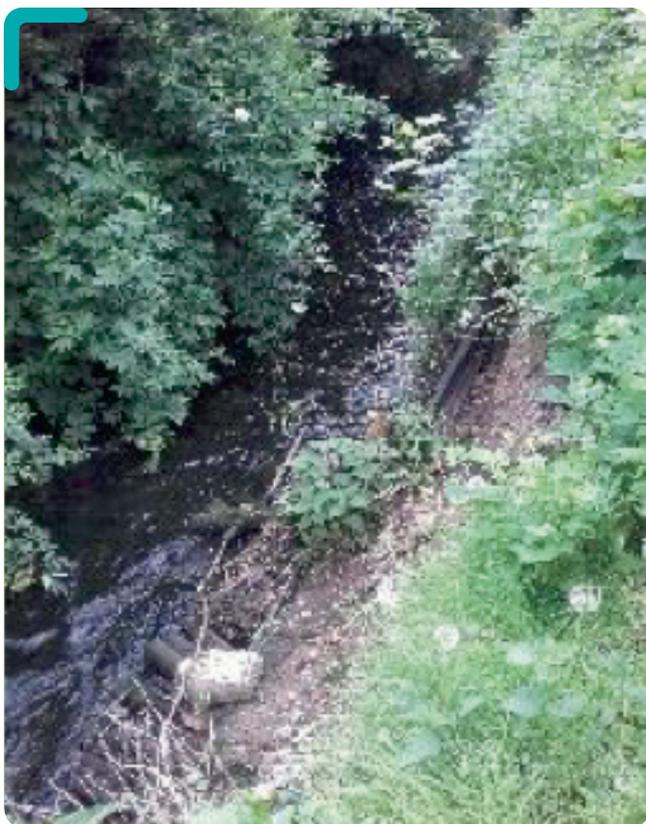
Objectifs :

- > Assurer la sécurité des biens et des personnes
- > Maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre
- > Réhabiliter le milieu aquatique.

En 2018, de fortes précipitations ont entraîné l'effondrement d'une berge dans le bourg de Chavenay. L'érosion augmente le risque d'inondation et nécessite donc une stabilisation de la berge en urgence. La berge a été remise à l'initial avec un alignement de pieux jointifs.

Ces mêmes précipitations (hiver 2018) ont augmenté une érosion de berge à proximité d'une canalisation d'assainissement communale à Thiverval-Grignon. Afin de ne pas impacter cette canalisation, la berge a été consolidée à l'aide d'un tunage en chêne.

Aménagement de berges à Chavenay : Avant (mai 2018)/Après (mai 2018)



Aménagement de berges à Chavenay : Avant (mai 2018)/Après (mai 2018)





RENATURATION DU COURS D'EAU

La restauration des cours d'eau constitue un enjeu majeur pour renouer avec des rivières vivantes.

Un projet de **qualité environnementale** est en cours.

La renaturation du Ru de Gally est réalisée en concertation avec les agriculteurs, les propriétaires riverains et les acteurs locaux. Elle concerne la rivière sur 2 tronçons, représentant 2600 mètres linéaires, sur les communes de Rennemoulin, Villepreux et Chavenay.

Etat actuel



Etat projeté



Perseption vers Chavenay au lieu-dit : Le Marais

Etat actuel



Etat projeté



| Projection paysagère du site Rennemoulin/Villepreux



Le 19 octobre, la secrétaire d'Etat à l'Écologie, Emmanuelle Wargon, salue le projet de renaturation du Ru de Gally.

Le planning des travaux a été respecté et la majorité des terrassements ont été achevés fin 2018.

*Après les travaux préparatoires
(08 novembre 2018)*



*Après les travaux de terrassement
(06 janvier 2019)*





VIGILANCE POLLUTION ET RISQUE INONDATION

Le bassin versant du Ru de Gally est soumis à d'importantes pressions urbaines.

Son territoire est fortement urbanisé, il concentre les eaux pluviales et plusieurs stations d'épurations qui rejettent leurs eaux traitées dans le ru.

Les pollutions agricoles sont plus difficiles à percevoir.

L'objectif de la veille est d'identifier toutes les pollutions sur le bassin versant du Ru de Gally, si possible de définir leurs origines et de suivre les inondations.

En 2018, trois pollutions ont été recensées sur le territoire du SMAERG. Le ru de Berthe sur la commune de Chavenay a subi un assec juste en aval des travaux du bassin de rétention d'eaux



| Développement algale avril 2018 (Chavenay)



| Pollution aux eaux usées, 26 avril 2018 (Fontenay-le-Fleury)

pluviales/d'assainissement de la D307 (Saint-Nom-la-Bretèche). Les écoulements du fond de Berthe ont été modifiés en amont. Cette modification a ralenti les écoulements générant une prolifération d'algues.

Le 26 avril 2018, le syndicat a été alerté d'une pollution aux matières en suspension dans le ru du Fossé Paté. L'origine de cette pollution a été identifiée et rapidement stoppée. En amont, un poste de relevage d'eaux usées a été vandalisé et ses eaux usées se déversaient dans le ru. Le système de sécurité de ce poste a été amélioré.

Le 11 juillet 2018, une mortalité de poissons a été observée dans le ru de Gally au niveau des jardins familiaux de Villepreux. L'eau était trouble. Une pollution aux matières en suspensions a été suspectée.



PREVENTION DES INONDATIONS

Le village de Rennemoulin a été inondé en 2001 avec des crues liées à la construction du foncier sur l'ancien bief.

A la suite de l'étude sur la continuité et sur l'hydraulique de Rennemoulin, le SMAERG a réalisé une étude de **diagnostic d'ouvrages** sur les ponts et radiers qui constituent les verrous hydrauliques qui participent aux inondations du bourg.



| Inondation de 2001 dans Rennemoulin

En 2018, le SMAERG a organisé et animé des réunions entre les différents protagonistes de cette problématique.

Dans le cadre de cette thématique, l'ingénierie des milieux aquatiques a travaillé sur la nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) et a assisté à tous les COPIL sur la gouvernance de la GEMAPI instaurée par la Commission Local de l'Eau de la Mauldre.



| Pont du moulin à Rennemoulin (vu amont)

L'INFORMATION AUPRES DES USAGERS

Plaquette d'information

Une plaquette de présentation du projet de renaturation a été réalisée. Elle a été distribuée à l'occasion du lancement des travaux pour informer le public institutionnel et le grand public de la nature du projet, ses objectifs et ses grandes étapes.



Site internet

Courant 2018, une réflexion sur la refonte du site internet a été menée pour aboutir le 22 mars 2019 au nouveau site internet : www.eauxseineouest.fr

La plateforme commune permet d'obtenir des informations à la fois sur l'eau potable, sa décarbonatation, sa consommation, sur les eaux usées,

leur traitement... et sur l'entretien et la valorisation de la rivière.

Le site est mis à jour régulièrement, avec notamment des photos des travaux en cours. Les rapports d'activités sont consultables sur le site internet.

The screenshot displays the website's interface. At the top, the logos for AQUAVESC and HYDREAULYS are visible. Below them is a navigation menu with the following items: "Qui sommes-nous ?", "Produire & distribuer", "Assainir", "Préserver les milieux aquatiques", a search icon, and "CONTACT". A secondary navigation bar titled "Vous êtes" offers user roles: "HABITANT", "SCOLAIRE", "COLLECTIVITÉ", and "PROFESSIONNEL". The main content area features a "ACTUALITÉS" section with a large graphic titled "Quels rôles Aquavesc et Hydreaulys jouent-ils dans la gestion des eaux ?" and a "TOUTES LES ACTUALITÉS" link. To the right, there is a map section titled "CONSULTEZ NOTRE CARTE INTERACTIVE". At the bottom, there are three buttons: "TOUT SAVOIR SUR L'EAU", "MÉDIATHÈQUE", and "UNE QUESTION SUR VOTRE FACTURE ?".

SMAERG

SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT
ET D ENTRETIEN DU RU DE GALLY
12, RUE MANSART - 78000 VERSAILLES
WWW.EAUXSEINEOUEST.FR

